

# RONGI-PAT - Gamme dératisation

## APPÂT RATICIDE EN PÂTE PRÊT A L'EMPLOI TRÈS APPÉTANT



- Appâts sous forme de pâte molle de céréales renforcée en agents d'appétence, spécialement formulée pour les rongeurs "difficiles".
- En préventif ou en curatif.
- Facile à utiliser.
- Non classé toxicologiquement.
- Hydrofugé et ininflammable.
- Nouvelle AMM du Ministère de l'écologie : FR-2012-0527.

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Pâte en sachée de couleur rouge.
- Hydrofugé.
- Contient un agent amérisant.
- Ininflammable.
- Cibles : Rats et souris domestiques, **RONGI-PAT** est utilisé sur les organismes cibles du stade juvénile au stade adulte.
- Appâts sous forme de pâte molle de céréales comportant des agents d'appétence alimentaire, d'agent amérisant (benzoate de dénatium), traités à 0,005 % de DIFENACOUM.
- Le **DIFENACOUM** est un anticoagulant. Il agit en perturbant les phénomènes de coagulation : les rongeurs meurent d'hémorragies internes. L'appétence des rongeurs est rehaussée par des agents naturels et permet de déjouer tous les refus de consommation. Les cadavres se dessèchent et sentent rarement.

### SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **RONGI-PAT** est un biocide utilisé pour l'usage rodenticide (PT14).
- **AMM : FR-2012-0527** du Ministère de l'Environnement pour la lutte contre les rats et les souris.

- Antidote : phytoméнадione ou vitamine K1, agir rapidement.
- Disposer les appâts de façon à ce qu'ils ne puissent être consommés par d'autres animaux.
- Détruire les cadavres retrouvés.
- Se laver soigneusement les mains à l'eau savonneuse après manipulation.
- Non classé toxicologiquement.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées).
- Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.

### MODE D'UTILISATION :

- Disposer environ 10 sachets de **RONGI-PAT** pour environ 10 à 20 m<sup>2</sup> sur le trajet utilisé par les rongeurs.
- Réappâter tant que la consommation dure.